



Les tarifs suivants seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2023.

Tranches de Quotients Familiaux	Tarif à prendre en compte selon votre situation familiale	Tarif pour un repas
0-420	Tarif unique	1,06 €
421-649	Tarif normal	2,33 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	1,06 €
650-850	Tarif normal	4,03€
	<i>Tarif réduit (*)</i>	2,33 €
850 et +	Tarif normal	5,35 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	4,03 €
Extérieurs	Tarif unique	7,50 €
PAI	Tarif unique	3,60 €
Repas occasionnel	Tarif unique	6,36 €

(*) **Tarif réduit** : à compter du 2^{ème} enfant d'une même fratrie laxovienne inscrit en restauration scolaire et/ou en garderie périscolaire et fréquentant le même groupe scolaire.



Facturation :

Pour déterminer le montant de votre facture mensuelle, il vous suffit de multiplier le nombre de jours du mois concerné par le tarif appliqué selon votre Quotient Familial.

Ex : Famille laxovienne ayant deux enfants inscrits tous les jours d'école en restauration scolaire et fréquentant le même groupe scolaire.

Mois	Nbre de jours	QF	Tarif journalier par enfant		Total mensuel par enfant		Total facture
			Enfant 1 Tarif normal	<i>Enfant 2</i> Tarif réduit	Enfant 1 Tarif normal	<i>Enfant 2</i> Tarif réduit	
Septembre 2023	16	421-649	2,33 €	1,06 €	37,28 €	16,96 €	54,24 €
Octobre 2023	12		2,33 €	1,06 €	27,96 €	12,72 €	40,68 €